



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Artisans: montant des pensions

Question écrite n° 36189

Texte de la question

M Henri Cuq appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'economie, des finances et de la privatisation, charge du commerce, de l'artisanat et des services, sur la situation des artisans en retraite. La derniere augmentation de 1 p 100 des retraites n'a pas eu l'effet escompte sur le pouvoir d'achat des artisans retraites, puisqu'a la meme epoque ils ont subi l'augmentation des cotisations sociales de 0,4 point. Cette mesure s'est donc traduite par une diminution du pouvoir d'achat de cette categorie sociale, deja fortement penalisee par un taux de cotisation d'assurance maladie de 3,4 p 100 sur sa retraite, alors que le salarie ne paye que 1,4 p 100 sur sa retraite et 2,4 p 100 sur la retraite complementaire. Il lui demande donc de bien vouloir lui preciser quelles sont ses intentions afin d'assurer le maintien du pouvoir d'achat des artisans retraites.

Données clés

Auteur : [M. Cuq Henri](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36189

Rubrique : Retraites: regimes autonomes et speciaux

Ministère interrogé : commerce, artisanat et services

Ministère attributaire : commerce, artisanat et services

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1988, page 528